

Faits saillants des négociations

Août 2015

Table des matières

Table des matières	2
Conventions conclues en août.....	3
Règlements des salaires – août.....	4
Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant.....	4
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, trois années courantes	4
Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, mois courant	4
Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, trois années courantes	5
Tendances des salaires par secteur (de 2005 à août 2015).....	6
Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé	6
Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements du secteur parapublic (sauf le secteur fédéral) et du secteur privé	7
Règlements d'août.....	8
Commerce et finances.....	8
Transport, communications et services publics	8
Administrations publiques.....	9
Enseignement et services connexes	9
Soins de santé et assistance sociale.....	10
Autres services	11
Sommaires de règlements choisis	12
Tableau 5 : Principales négociations en cours	13
Tableau 6 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100)	14

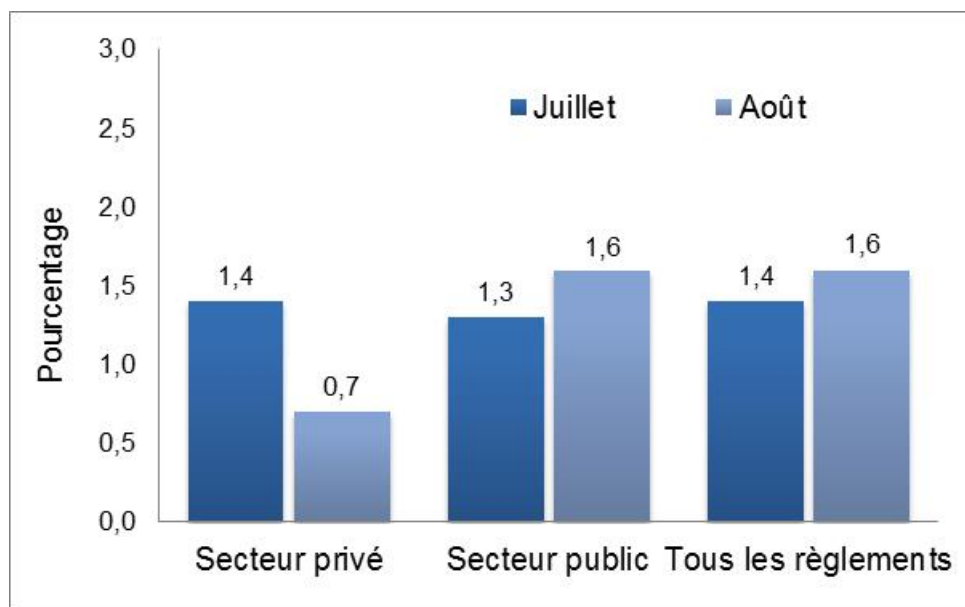
Conventions conclues en août

En août, 16 conventions collectives ont été ratifiées, chacune visant 150 employés ou plus. Ensemble, elles visaient 7 698 employés, dont 94 % étaient du secteur public (7 207).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en août était de 1,6 %, une hausse par rapport à celle de 1,4 % en juillet. Dans le secteur public, les 14 conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,6 %, une hausse par rapport à celle de 1,3 % du mois précédent. Dans le secteur privé, les deux conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 0,7 %, une diminution par rapport à celle de 1,4 % de juillet.

Les secteurs qui ont connu l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base la plus élevée, soit 1,7 % étaient ceux du transport, des communications et des services publics (un règlement), des administrations publiques (cinq règlements) et des soins de santé et de l'assistance sociale (six règlements). L'augmentation annuelle moyenne de salaire de base la plus faible a été signalée dans les autres services (un règlement sans augmentation de salaire). Dans les secteurs de l'enseignement et des services connexes (deux règlements) et du commerce et des finances (un règlement), l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 1,3 %.

Augmentation annuelle moyenne du salaire de base



Règlements des salaires – août

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant

Secteur	Conventions	Employés	Août 2015 (%)
Privé	2	491	0,7
Public	14	7 207	1,6
Tous les règlements	16	7 698	1,6

Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, trois années courantes

Secteur	2013 (%)	2014 (%)	Janvier à août 2015 (%)
Privé	2,3	1,9	1,5
Public	0,5	1,4	1,6
Tous les règlements	1,0	1,5	1,6

Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, mois courant

Secteur	Conventions	Employés	Août Augmentation annuelle moyenne (%)
Primaire	-	-	-
Fabrication	-	-	-
Construction	-	-	-
Commerce et finances	1	273	1,3
Transport, communications et services publics	1	550	1,7
Administrations publiques	5	2 206	1,7
Enseignement et services connexes	2	1 554	1,3
Soins de santé et assistance sociale	6	2 897	1,7
Autres services	1	218	0,0
Tous les règlements	16	7 698	1,6

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, trois années courantes

Secteur	2013 (%)	2014 (%)	Janvier à août 2015 (%)
Primaire	2,1	2,3	1,9
Fabrication	1,2	1,7	1,7
Construction	2,6	2,6	1,7
Commerce et finances	1,4	1,8	1,4
Transport, communications et services publics	2,1	1,7	1,4
Administrations publiques	1,1	1,7	1,9
Enseignement et services connexes	0,0	1,3	1,3
Soins de santé et assistance sociale	1,1	1,3	1,5
Autres services	2,3	1,9	1,5
Tous les règlements	1,0	1,5	1,6

Tendances des salaires par secteur (de 2005 à août 2015)¹

Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé

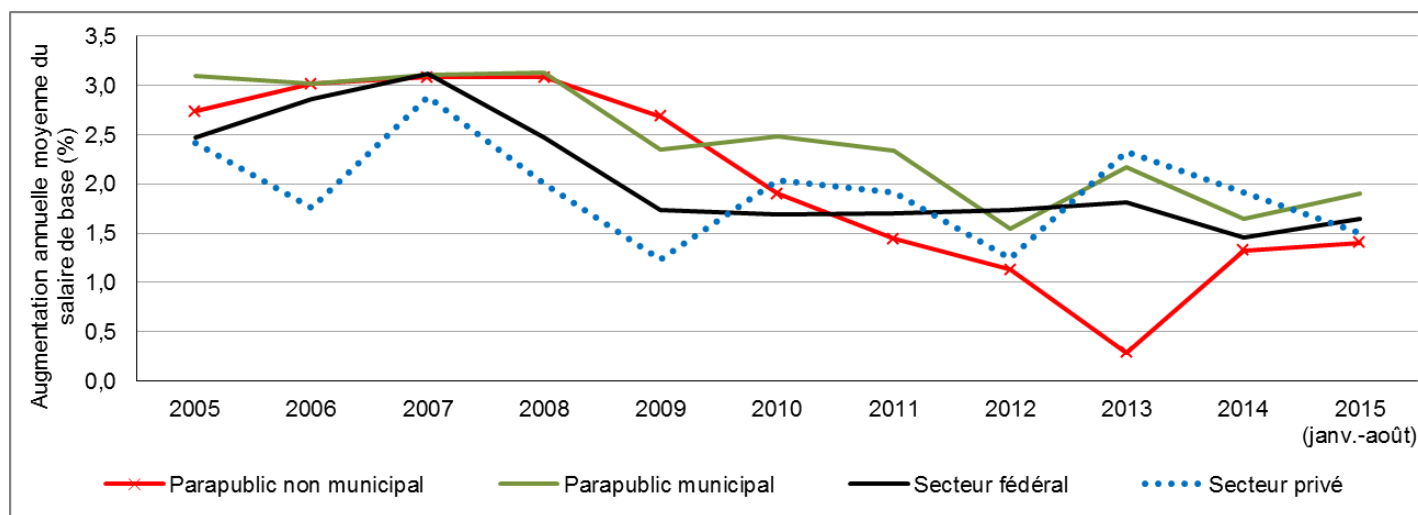


Tableau du graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé

Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-août)
Non municipal	2,7	3,0	3,1	3,1	2,7	1,9	1,4	1,1	0,3	1,3	1,4
Municipal	3,1	3,0	3,1	3,1	2,3	2,5	2,3	1,5	2,2	1,6	1,9
Fédéral	2,5	2,9	3,1	2,5	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,5	1,6
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	1,9	1,5

Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral et privé en Ontario de 2005 à août 2015.

De janvier à août 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur parapublic non municipal a atteint 1,4 % et celle du secteur parapublic municipal, 1,9 %. Les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs fédéral et privé étaient de 1,6 % et de 1,5 % respectivement.

¹ Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 31 août 2015 (données à jour le 31 août 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la grille salariale de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des IVC.

Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements du secteur parapublic (sauf le secteur fédéral) et du secteur privé²

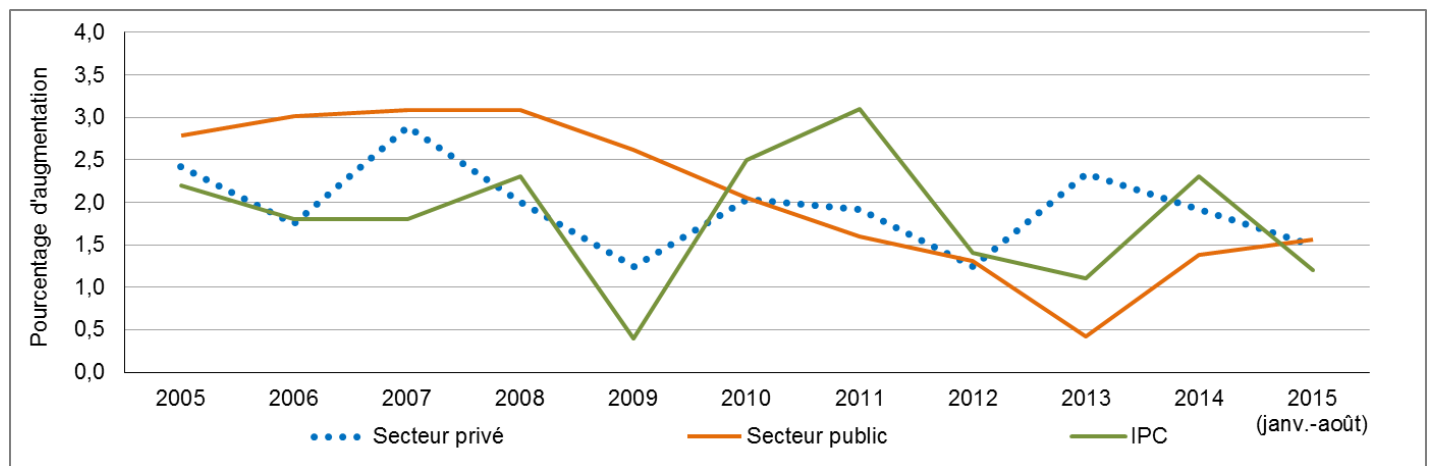


Tableau du graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements du secteur parapublic (sauf le secteur fédéral) et du secteur privé

Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-août)
Parapublic	2,8	3,0	3,1	3,1	2,6	2,0	1,6	1,3	0,4	1,4	1,6
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	1,9	1,5
IPC (2002 = 100)	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	2,5	3,1	1,4	1,1	2,3	1,2

Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs parapublic et privé ainsi que l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario de 2005 à août 2015.

De janvier à août 2015, les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans l'ensemble du secteur parapublic et dans le secteur privé ont atteint 1,6 % et 1,5 % respectivement. L'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario a atteint une moyenne de 1,2 % de janvier à août et s'établissait à 1,2 % en août, une diminution par rapport à 1,5 % le mois précédent.

² Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 31 août 2015 (données à jour le 31 août 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la grille salariale de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des IVC.

Règlements d'août

Commerce et finances

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
National Grocers Co. Ltd.	Teamsters	1,3	2,2	Prime à la signature : temps plein : 1 000 \$ temps partiel: 500 \$ ³ Employés à temps plein: 31 mars 2016: 1 000 \$ 31 mars 2018: 1 000 \$	273	60	29 mars 2020

Transport, communications et services publics

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité	Society of Energy Professionals	1,7	1,7		550	24	31 déc. 2016

³ Payé dans les deux semaines de la ratification à tous les employés à temps plein et à temps partiel actifs après la probation.
Ministère du Travail | Faits saillants des négociations | Août 2015

Administrations publiques

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Commission régionale de services policiers de Halton (civils)	Association des policiers de Halton	2,2	3,2		282	48	31 déc. 2018
Commission régionale de services policiers de Halton (uniforme)	Association des policiers de Halton	2,2	3,2		659	48	31 déc. 2018
Commission de services policiers de London (civils)	Association des policiers de London	1,2 ⁴	2,0		194	48	31 déc. 2018
Commission de services policiers de London (uniformes)	Association des policiers de London	1,2 ⁴	2,0		593	48	31 déc. 2018
Cité de Barrie (intérieur et extérieur) ⁵	SCFP	1,5	1,5		478	36	31 déc. 2017

Enseignement et services connexes

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Université Brock	Féd. des enseignantes / enseignants des écoles secondaires de l'Ontario	0,7	0,0	1 ^{er} mai 2015: 1,5 % 1 ^{er} mai 2016: 1,5 %	204	36	30 avril 2018

⁴ Rajustement selon la valeur du marché le 1^{er} décembre 2018 : basé sur le salaire moyen de postes identiques dans les 11 plus grandes commissions de services policiers de l'Ontario.

⁵ Intérieur et extérieur : employés fournissant divers services publics, notamment parcs et loisirs, eau et traitement des eaux usées, travaux publics, aménagement urbain, exécution de la loi, services financiers et administratifs.

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Université Queen's (Kingston)	Association des enseignants de l'Université Queen's	1,4	1,0		1 350	48	30 avril 2019

Soins de santé et assistance sociale

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Community Living Toronto (temps plein)	SCFP	1,6	0,0	1 000 \$ ⁶	525	60	31 mars 2017
Community Living Toronto (temps partiel)	SCFP	1,7	0,0	500 \$ ⁷	509	60	31 mars 2017
Hôpital régional Humber River (soins paramédicaux)	SEFPO	1,4	1,4		281	24	31 mars 2016
Community Living Hamilton	SCFP	2,2	0,0		250	24	31 mars 2016
1367178 Ontario Inc. (The Westmount, The Wynfield, The Woodhaven, The Waterford)	Charpentiers (soins de la santé, bureau, professionnels)	2,1 ^{8,9}	2,8		900	36	24 juin 2017
F J Davey Home	SCFP	1,0 ¹⁰	0,7		432	36	31 mars 2016

⁶ Au prorata, basé sur 1 950 heures travaillées du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

⁷ Au prorata, basé sur 975 heures travaillées du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

⁸ Y compris les rajustements pour certains groupes.

⁹ Révision des salaires le 25 juin 2016.

¹⁰ À l'exclusion des rajustements pour certains groupes.

Autres services¹¹

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
CLS Catering Services Ltd.	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce	0,0 ¹²	0,0	Ratification: temps plein: 500 \$ temps partiel : 200 \$	218	36	30 juin 2018

¹¹ ** Les augmentations annuelles moyennes de salaire des règlements d'août excluent les paiements forfaitaires et les primes.

*** Les renseignements sur les paiements forfaitaires dans tous les tableaux mensuels relatifs aux règlements se fondent sur les clauses prévues dans un document de règlement et comprennent les primes de ratification et de signature (indiquées). Les paiements forfaitaires tenant lieu d'augmentation de salaire ou complétant une augmentation sont aussi compris, avec les dates ou les années visées.

¹² À l'exclusion des rajustements pour certains groupes

Sommaires de règlements choisis

(Éléments monétaires clés selon les renseignements disponibles)

Commission de services policiers de London et London Police Association (593 employés en uniforme et 194 civils)

Deux conventions de renouvellement de quatre ans en vigueur du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018

- Augmentations de salaire de 1,95 % la 1^{re} année, de 0,95 % les 2^e, 3^e et 4^e années et rajustement selon la valeur du marché le 1^{er} décembre 2018 (basé sur le salaire moyen de postes identiques dans les 11 plus grands corps policiers de l'Ontario).
- Améliorations au régime de santé et de bien-être des employés : nouveaux horaires de quarts pour maintenir l'efficacité et améliorer l'équilibre travail-vie des membres, amélioration de l'accès aux services de santé professionnels, incitatif à la mise en forme, à la santé et au bien-être.
- Plus long délai d'admissibilité des nouveaux membres au salaire d'agent de 1^{re} classe.

Commission régionale de services policiers de Halton et Halton Regional Police Association (659 employés en uniforme et 282 employés civils)

Deux conventions de renouvellement de quatre ans en vigueur du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018

- Augmentations de salaire de 1,9 % le 1^{er} janvier 2015, de 1,0 % le 1^{er} septembre 2015, de 0,3 % le 1^{er} décembre 2015, de 1,95 % le 1^{er} janvier 2016, de 1,9 % le 1^{er} janvier 2017 et de 1,8 % le 1^{er} janvier 2018.
- À compter du 1^{er} janvier 2016, augmentation du plafond lié aux soins de massothérapie, de chiropractie et de physiothérapie à 800 \$ par année, avec plafond de 80 \$ par visite.
- À compter du 1^{er} janvier 2016, augmentation du plafond pour la psychologie clinique à 3 000 \$ par année pour les membres et à 1 000 \$ par année pour les personnes à charge.
- Augmentation des comptes de soins de santé des membres actifs et des retraités de plus de 65 ans à 225 \$ par année et à 3 000 \$ par année de 65 à 75 ans respectivement.
- Prestations d'invalidité de longue durée payables à 60 ans (auparavant, payables jusqu'à 65 ans) pour les agents assermentés engagés après le 1^{er} janvier 2018.

Université Queen's et Queen's University Faculty Association (1 350 employés)

Convention de renouvellement de quatre ans en vigueur du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2019

- Augmentations de salaire de 1 % la 1^{re} année, de 1,25 % la 2^e année, de 1,5 % la 3^e année et de 1,75 % la 4^e année de la convention.
- Augmentation de l'allocation annuelle minimum pour les chefs d'unité.

Tableau 5 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al.	Tout le Canada	104 000	Dates diverses
Diverses municipalités (sauf commissions des services policiers)	SCFP et al.	Lieux divers	16 800	Dates diverses
Commissions des services policiers	Association des policiers	Lieux divers	8 400	Dates diverses
Hôpitaux	SEFPO et al.	Lieux divers	20 900	Dates diverses
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al.	Lieux divers	60 600	Dates diverses
Universités	SCFP et al.	Lieux divers	13 300	Dates diverses
Services de développement (CAS, aide à la vie autonome, services)	SCFP, SEFPO et al.	Lieux divers	14 100	Dates diverses
Divers conseils scolaires	AEECA, FEEEO, SCFP et al.	Toute la province	275 850	31 août 2014
Gouvernement de l'Ontario	Police provinciale de l'Ontario, SEFPO, PEGO	Toute la province	44 300	31 déc. 2014
Société canadienne des postes (exploitation postale)	Association canadienne des maîtres de poste et adjoints	Tout le Canada	2 000	31 déc. 2014
Air Canada	SCFP	Tout le Canada	3 815	31 mars 2015
Motion Picture Studio Production Technicians	IATSE	Toronto	2 200	31 mars 2015
United Parcel Services	Teamsters	Lieux divers	3 242	31 juillet 2015
Franchisés No Frills	Unifor	Lieux divers	1 200	8 juillet 2015
Maple Lodge Farms	TUAC	Norval	1 100	12 oct. 2015

Le 31 août 2015, environ 612 conventions, chacune visant 150 employés ou plus, avaient expiré et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 6 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100) ¹³

Lieu	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	2012	2013	2014	Depuis le début de l'exercice
Canada	1,0	1,3	1,3	1,5	0,9	1,9	1,1
Ontario	1,0	1,5	1,2	1,4	1,1	2,3	1,2
Toronto	1,1	1,8	1,4	1,5	1,2	2,5	1,5
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	0,9	1,4	1,0	1,3	1,0	2,0	1,0
Thunder Bay	0,9	1,3	1,0	0,9	0,9	2,2	1,0

Les données de mars, de juin, de septembre et de décembre comprennent les renseignements trimestriels. La classification utilisée dans le présent rapport est fondée sur le Système de classification des secteurs de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007).

Les renseignements fournis dans le présent rapport se fondent sur les conventions collectives visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % des employés syndiqués de l'Ontario. Les données sur les salaires mentionnées dans le présent rapport sont tirées exclusivement des renseignements communiqués aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données du mois courant sont préliminaires. Tous les pourcentages liés aux salaires sont calculés sur le taux de base, sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des rajustements des IVC calculés selon les taux d'inflation projetés. Les augmentations ne correspondent pas nécessairement à l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué sans restriction. Toutefois, vous devez en indiquer la source : Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à www.labour.gov.on.ca/french/lr. Pour en savoir plus sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez communiquer avec nous à cbis@ontario.ca ou composer le 416 326-1260.

Conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le ministère du Travail s'efforce de faire en sorte que ses services soient fournis d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au ministère toute mesure d'adaptation dont vous avez besoin pour qu'il puisse répondre à vos besoins particuliers.

Pour en savoir plus, communiquez avec :
 Services d'information sur les négociations collectives
 400, avenue University, 8^e étage
 Toronto ON M7A 1T7
 Téléphone : 416 326-1260
 Télécopieur : 416 326-1277
 Courriel : cbis@ontario.ca

ISSN 1492-4331

This publication is also available in English.

¹³ Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.
 Source: Statistique Canada